


LES ORIENTATIONS GENERALES EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

-  Renforcer l'attractivité du centre ville
-  Restructuration et densification des zones urbaines
-  Renouvellement urbain dans les quartiers d'habitat social
-  Qualification et extension des zones d'activités
-  Création de nouveaux quartiers en continuité des zones urbaines
-  Maintient de l'activité agricole
-  Reconversion du site de l'aérodrome

